

Collectif « *Stop à la pollution visuelle et environnementale de nos paysages* »

519 Chemin de Langelède - 32120 SARRANT

Tél : 06 07 60 69 27 – Mail : [protectionpaysagessarrant@gmail.com](mailto:protectionpaysagessarrant@gmail.com)

Sarrant, Le 14 Janvier 223

Objet : Enquête publique projet de centrale photovoltaïque au sol à CONDOM

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le développement du solaire est une évidence pour nous, mais pas n'importe comment et surtout pas contre la Nature. **Le développement du solaire doit se faire sur des sites déjà artificialisés** et doit se faire dans un cadre citoyen avec des retombées économiques locales.

A ce jour il a très peu de retours d'expérience sur des panneaux photovoltaïques sur terres agricoles avec élevage ou cultures, Dans le cadre du projet, la société porteuse dit vouloir créer un espace test qui se veut être un référentiel afin d'ultérieurement reproduire la démarche sur d'autres parcs photovoltaïques en cas de succès. Attendons les résultats de cette zone test avant de développer des usines solaires démesurées sur terres nourricières !

le Collectif "Stop à la pollution visuelle et environnementale de nos paysages" de Sarrant (32120) est **défavorable** à l'extension de de projet sur la commune de CONDOM pour les raisons suivantes :

- Projet en continuité d'une centrale solaire existante de 16 ha, sur terres agricoles et cumulé avec la proximité d'une centrale solaire de 15 ha à 5 kms sur la commune de Moncrabeau, sur terres agricoles également.
- Ce projet va AUGMENTER l'artificialisation des sols et porter de graves atteintes aux écosystèmes vivants, à leurs continuités et à leurs fonctionnalités écologiques.
- les sensibilités environnementales ne sont pas suffisamment prises en compte et des espèces protégées vont être détruites.
- Il n'y a pas de recul sur l'impact que les panneaux solaires auront sur la reconquête du site par la faune et la flore.
- Il s'agit d'un projet privé, sur un terrain privé dont la production est destinée à la revente commerciale, et non à la consommation locale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos meilleures salutations.

Collectif

« *Stop à la pollution visuelle et environnementale de nos paysages* »